

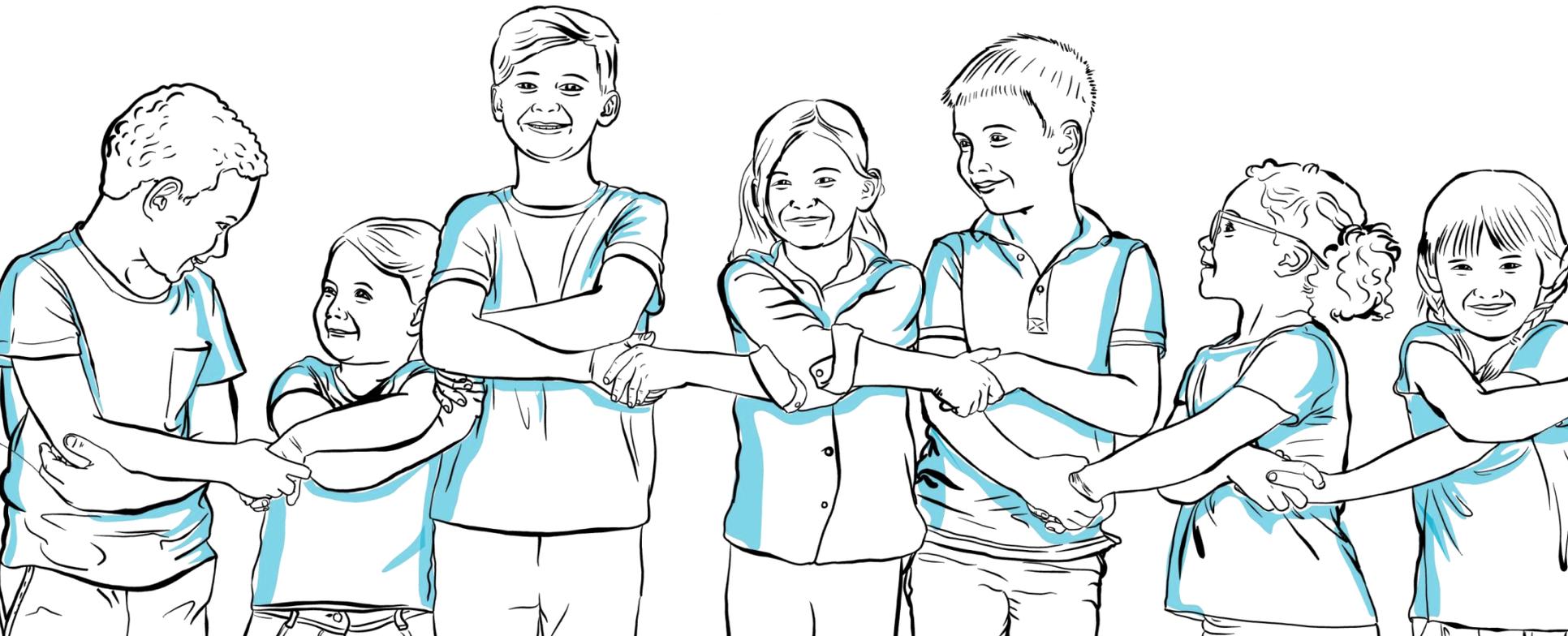


# Coopérer pour apprendre et agir ensemble !





L'OCCE est un **mouvement pédagogique d'éducation populaire** qui encourage et soutient la **coopération comme valeur centrale à l'École** et **milite pour la pratique de la coopération**, de la participation citoyenne et pour le développement démocratique de la vie associative dans le champ de l'éducation.





## Nos missions



- **ANIMATION** de projets coopératifs  
*Culture artistique et littéraire, lire-écrire, environnement, citoyenneté.*



- **GESTION** des coopératives scolaires  
*Accompagnement pédagogique et technique.*



- **FORMATION** à la pédagogie coopérative  
*Dans l'établissement scolaire ou en stage thématique.*



## Une définition de l'apprentissage coopératif

*« C'est un apprentissage construit ensemble, en interaction, au travers d'une expérience active, qui implique la confrontation des points de vue, la justification des démarches, la validation des hypothèses et le respect de chacun. » (AD48)*

La coopération scolaire partage les principes de l'économie sociale et *favorise la construction de comportements citoyens.*

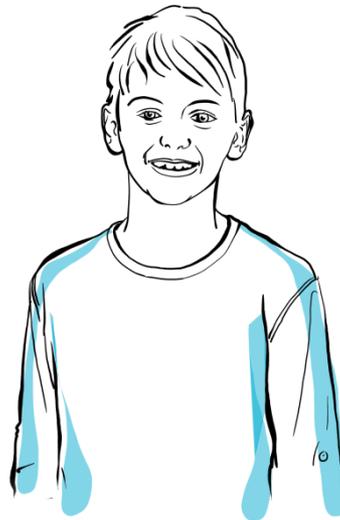


## Notre public

**Tous les élèves de chaque niveau d'enseignement de l'École publique et des établissements de l'enseignement agricole :**



**Écoles  
maternelles**



**Écoles  
élémentaires**



**Foyers coopératifs  
des collèges et des lycées**

**Maison  
des Lycéens**

**ALESA**

## CULTURE CITOYENNE



## Vivez l'Economie Sociale et Solidaire pendant **la Semaine de l'ESS à l'école !**

Les élèves, de la maternelle au lycée, sont amenés à chercher, observer, analyser comment s'exercent les principes fondamentaux de l'ESS dans les structures de leur établissement ou dans des entreprises appartenant à cette économie. La semaine aura lieu en mars 2020.

**Une opportunité de découvrir un autre mode d'organisation collective à l'école et dans l'environnement proche des élèves.**

Ressources :

- Des références et témoignages
- Des activités pour la classe
- Une vidéo et son dossier pédagogique.



# Une fiche d'activité à destination des professionnels de l'ESS

**FICHE ACTIVITE**  
Intervenir en classe pour sensibiliser les jeunes à l'Economie Sociale et Solidaire

**Fiche à destination des professionnels de l'ESS durant le semaine de l'ESS**

Cette fiche d'activités comprend :

- Une séance préparatoire avant la venue du professionnel de l'ESS, pilotée par l'enseignant à ses élèves : structures et principes de l'ESS
  - Objectifs : cartes pour les élèves
  - En savoir plus pour l'enseignant : voir ce que l'on retrouve dans la loi ESS, Décryptage
- Une séance à destination du professionnel de l'ESS qui intervient dans la classe :
  - Présentation de son expertise dans l'ESS (riches d'infos - intervenir en classe et Principes ESS pour ne pas en oublier)
  - Faire vivre un photolangage
  - Faire vivre un débat mouvant
  - Et maintenant, quelles sont vos idées et pistes pour faire vivre l'ESS dans votre classe ?

**1. Séance préparatoire : les principes et structures de l'ESS (30 minutes)**

A réaliser par l'enseignant en amont de l'intervention.

Pour petits groupes (3-4), les élèves sont invités à associer les cartes « principes » et « type de structure » à chaque carte d'activités correspondante (voir annexe 1).

A la fin de l'exercice, un temps de mise en commun est prévu afin de partager les observations de ces principes et structures. Pour aller plus loin, l'enseignant peut inviter une discussion et recueillir les connaissances des élèves concernant les différences existantes entre les principes et les structures de l'économie classique et ceux de l'ESS ; selon vous, en quoi ces principes et ces structures sont-ils différents de ceux que vous connaissez habituellement ? Cela peut aussi être l'occasion, pour les élèves, de préparer des questions pour l'intervenant.

Matériel nécessaire : voir la page de cartes que de groupes constitués (annexe 1).

**Fiche enseignant - pour en savoir plus**

... ce que l'on retrouve dans la loi ESS. Décryptage

La loi du 31 juillet 2014 définit l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) comme :	Quelles organisations relèvent de l'ESS ?	Quelle plus-value pour le territoire ?
Un mode d'entreprise et de développement économique engagé à tous les niveaux de l'activité humaine, auquel adhèrent des personnes morales de droit privé qui remplissent les conditions cumulatives suivantes :	L'ESS n'est pas un secteur d'activité mais une façon de faire, d'organiser collectivement. Ce sont : <ul style="list-style-type: none"> <li>Des sociétés de personnes et non de capitaux</li> <li>Des statuts spécifiques des ESS : associations, coopératives, mutuelles et fondations</li> <li>Des entreprises inscrites à l'ESS n au registre du commerce et des sociétés ou autres structures homologues de l'ESS (loi 2010)</li> </ul>	La participation des citoyens, des acteurs locaux au développement du territoire, crée un dynamisme d'engagement et d'innovation locale, toujours à servir l'intérêt du territoire.
1. Un but personnel autre que le seul partage des bénéfices	Un projet économique « un projet social ou collectif » pour répondre à un besoin local	L'ESS vise à créer de la valeur pour le territoire et non pour des actionnaires à travers des activités non délocalisables.
2. Un gouvernement démocratique, défini et organisé par les statuts, principal d'information et de participation (...), des associés, des salariés et des parties prenantes aux obligations de l'entreprise	Organisation et objectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>Crédibilité et représentation des différents acteurs</li> <li>Le personnel n'est pas l'objectif final</li> <li>Financer de façon transparente de l'information et partager des profits</li> </ul>	La démocratie, les débats internes sont une garantie de réponses innovantes et adaptées aux besoins du territoire.
3. Une gestion conforme aux principes suivants : les bénéfices sont majoritairement consacrés au maintien ou au développement de l'activité de l'entreprise : <ul style="list-style-type: none"> <li>Des réserves obligatoires de participation, qui ne peuvent pas être distribuées.</li> </ul>	L'ESS ne nécessite pas d'externalité <ul style="list-style-type: none"> <li>Au minimum 50% des bénéfices pris en report à l'année ou en réserve</li> <li>Abandonner et réduction de capital brefs.</li> </ul>	L'ESS protège les salariés de l'emploi et le développement d'activités sur le territoire à la distribution de bénéfices. La constitution de réserves participatives sert les entreprises de l'ESS plus solides en matière de bilan.

Page 3 sur 12



## 1. Séance préparatoire : les principes et structures de l'ESS (30 minutes)

- Par petits groupes (3-4), les élèves sont invités à associer les cartes « **principes** » et « **type de structure** » à chaque carte définition correspondante (voir annexe n° 1).
- **Matériel nécessaire : autant de jeux de cartes que de groupes constitués (annexe 1)**
- L'enseignant dispose de documents, tels que « ce que l'on trouve dans la loi ESS, décryptage »

<p><b>GESTION DEMOCRATIQUE</b></p>	<p>Le principe « une personne = une voix » s'applique quelle que soit la somme investie au capital et le temps passé.</p>	<p><b>ASSOCIATION A BUT NON LUCRATIF</b></p>	<p>Regroupement de personnes, qui décident de mettre en commun des moyens, afin d'exercer une activité ayant un but premier autre que leur enrichissement personnel. Dans ce type de structure, la distribution des bénéfices aux associés est interdite mais une activité commerciale peut y être exercée pour permettre son développement.</p>
<p><b>UTILITE COLLECTIVE UTILITE SOCIALE</b></p>	<p>Une structure de l'Économie Sociale est nécessairement au service d'un projet collectif et non d'un projet conduit par une seule personne dans son intérêt propre.</p>	<p><b>COOPERATIVE</b></p>	<p>Société fondée sur le principe de la coopération, selon lequel les coopérateurs participent à l'organisation et se partagent les profits.</p>



## 3. Animations

### Le photolangage (15-20 minutes) :

1. Les photos (voir annexe n°2) sont déposées sur une grande table.
2. Les participants se regroupent par groupe de deux (ou trois) et doivent choisir ensemble **une image qui les inspire**.
3. Chacun des groupes est ensuite invité à décrire la photo choisie et à répondre aux questions suivantes : **selon vous, cette image relève-t-elle de l'ESS, de ses principes et de ses valeurs ? Pourquoi ? Est-ce que cela vous inspire pour votre vie de citoyen ou votre vie professionnelle ?**





## 3. Animations

### **Le débat mouvant (15-20 minutes) :**

1. Une ligne est matérialisée et sépare deux espaces : celui des « d'accord » et celui des « pas d'accord ». L'espace centrale constitue la rivière du doute dans laquelle se placeront les participants qui ne parviennent pas à prendre position.
2. Le débat mouvant consiste pour l'animateur à lire des phrases « polémiques » et pour les participants à se positionner dans l'un des 3 espaces matérialisés.

## 3. Animations

### Le débat mouvant (15-20 minutes) :

#### Exemples de phrases polémiques :

- *Travailler, c'est seulement pour gagner de l'argent !*
- *Travailler, c'est forcément pénible !*
- *Toutes les entreprises polluent/incitent à la surconsommation*
- *C'est grâce à des petites actions du quotidien que l'on change le monde !*
- *L'état de la planète se dégrade je n'y suis pour rien / je ne peux rien faire ! Etc.*



## 3. Animations

Des pistes et idées pour faire vivre l'ESS dans votre classe ou dans votre établissement

Proposer aux élèves de lister et de noter toutes leurs idées (sous la forme d'un brainstorming). Réfléchir ensemble si une idée, un projet pourrait être retenu.